

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

C.P.T.E n° 94.058

L'An mil neuf cent quatre vingt quatorze le 14 Juin à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION

3 Juin 1994

DATE D'AFFICHAGE

6 Juin 1994

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, CANDAU, GAVEN, BERLAND, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN, Adjoint
M. BARON, Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BENOIT, BUJARD, CHABANEAU, COASSIN, DINDINAUD, GUEZENNEC, MARCONI, MONNARD, MUSSETTI, Mmes PARROU, PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, RAULT, et REVOLAT, Conseillers,

ETAIENT REPRESENTES :

Mme FONTAN par M. MONNARD
M. LACOTTE par M. LE GUEUT
M. MOULINEAU par M. MARCONI
M. SABATHIER par M. CANDAU

ABSENTS- EXCUSES

: MM. ALONSO, TAP

Nombre de Conseillers

en exercice : 32

Nombre de Présents : 26

Nombre de Votants : 30

Mademoiselle BARRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N° 2 EXERCICE 1994

VOTE : UNANIMITE.

Il est proposé au Conseil Municipal l'adoption d'une décision modificative de crédits N°2 au titre de l'exercice 1994.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- VU l'avis de la Commission des Finances en date du 08 Juin 1994,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- De modifier les crédits de l'exercice 1994 comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
I - BUDGET PRINCIPAL		
SECTION D'INVESTISSEMENT		
903.63 23209 3302		
- Travaux à la bibliothèque	- 32 162	
903.64 21473 3307		
- Matériel pour salle de spectacles (table de mixage)	+ 12 000	
903.64 23215 3304		
- Travaux Salle de Spectacles (honoraires POPEA)	+ 20 162	
901.10 23301 9108		
- Travaux neufs voirie	- 108 000	
904.91 23239 9410		
- Travaux au Cimetière Monperrier (Revêtement allées)	+ 108 000	
901.10 23254 9106		
- Travaux aux toilettes publiques	- 20 000	
906.01 23261 9602		
- Travaux au marché de Pontaillac	- 10 000	
900.9 21474 9010		
- Achat de matériel (WC Chimiques)	+ 30 000	
906.01 2147 9600		
- Achat de matériel pour marchés	- 45 000	
- Aliénation de la benne compactrice		+ 11 860
906.01 23203 9601		
- Travaux au Marché Central	+ 56 860	

Infrastructure Benne compactrice

903.5 23267 3207		
- Travaux à la Piscine Couverte	- 20 400	
909.21 23244 9910		
- Travaux à la Piscine de Foncillon (Carrelage bassin)	+ 20 400	
909.27 2150 9953		
- Aliénation LAND ROVER Plages		+ 15 000
922.00 29 2100		
- Dépenses imprévues	+ 15 000	
	=====	=====
	+ 26 860	+ 26 860

SECTION DE FONCTIONNEMENT

961.6 6305		
- Location tracteur pour service Plages	+ 15 000	
961.40 609		
- Fournitures diverses	+ 40 000	
961.40 7339		
- Produits vente articles		+ 40 000
970.00 669		
- Dépenses imprévues	- 15 000	
	=====	=====
	+ 40 000	+ 40 000

BUDGET ANNEXE DU PORT

SECTION D'INVESTISSEMENT

23300 005		
- Travaux extension du Port de Plaisance	+ 5 637 000	

PREVU AU BS 91 53 963 000 F.TTC
PREVISION FIN 93 59 600 000 F.TTC
 (50 253 000 F H.TVA)

115	- Prélèvement sur recettes de Fonctionnement (pour ordre)	- 4 001 000
-----	--	-------------

23300 - TVA Récupérable		+ 884 000
16 - Produit de l'emprunt		+ 8 754 000
	=====	=====
	+ 5 637 000	+ 5 637 000

SECTION DE FONCTIONNEMENT

71520 - Amodiations Port de Plaisance		- 4 211 000
71521 - Droit d'entrée		- 533 000
6250 - TVA Amodiations	- 660 000	
6251 - TVA droit d'entrée	- 83 000	
831 - Prélèvement sur recettes de fonctionnement (pour ordre)	- 4 001 000	
	=====	=====
	- 4 744 000	- 4 744 000

TOTAL GENERAL	+ 893 000	+ 893 000
---------------	-----------	-----------

Mouvements réels	+ 4 894 000	+ 4 894 000
Mouvements ordre	- 4 001 000	- 4 001 000

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,
Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 28 Juin 1994
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général,

A. LARRAIN